

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



CABINET DU PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT

CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE 2026 DU CAJOU

**Allocution de Son Excellence Monsieur
Robert Beugré MAMBE
Premier Ministre,
Chef du Gouvernement**

Vendredi, 06 Février 2026 - Yamoussoukro

- **Monsieur le Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions vivrières ;**
- **Monsieur le Ministre Délégué à la Production vivrière ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres ou Représentants de Ministres ;**
- **Monsieur le Ministre Gouverneur du District Autonome de Yamoussoukro ;**
- **Monsieur le Préfet de Région ;**
- **Honorables Députés ici présents,**
- **Mesdames et Messieurs les Élus ;**
- **Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Conseil Coton, Anacarde, Karité ;**
- **Monsieur le Directeur Général du Conseil Coton, Anacarde, Karité ;**
- **Monsieur le Président de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole secteur anacarde ;**
- **Monsieur le Président du Groupement des Transformateurs de Cajou de Côte d'Ivoire ;**
- **Monsieur le Président de la Fédération Nationale des Acheteurs de Cajou de Côte d'Ivoire;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents de Sociétés Coopératives, d'Unions de Sociétés coopératives de producteurs d'anacarde ;**
- **Vénérés Chefs traditionnels et Guides et Chefs religieux ;**
- **Chers Parents Producteurs ;**
- **Chers Amis des médias ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole devant vous, devant cette illustre assemblée, à l'occasion du lancement de la Campagne 2026 de Commercialisation de l'Anacarde en Côte d'Ivoire, au nom de SEM le Vice-Président de la République, qui était prévu être ici et qui est le Haut Patron de cette cérémonie. Pour des contraintes de dernières minutes, il m'a demandé de le représenter et c'est pour moi un très grand honneur.

Je voudrais à cette occasion et en son nom, saluer la présence distinguée des Autorités administratives, coutumières et religieuses, des acteurs de la filière anacarde, des élus et cadres, qui ont accepté de faire le déplacement ici à Yamoussoukro, pour participer au lancement de la campagne 2026 de l'Anacarde, qui est devenue au fil des années l'un des symboles de la transformation et du progrès économique de notre pays.

Oui, distingués participants, l'Anacarde n'est plus uniquement une source de recettes d'exportation pour la Côte d'Ivoire. C'est devenu un véritable vecteur de développement et de transformation sociale de nombreuses régions de notre pays, en particulier les régions du Nord, du Nord-est et du Centre qui à l'époque n'avaient que le coton comme culture de rente et qui ont été métamorphosées avec le développement fulgurant de l'anacarde.

En effet, la Côte d'Ivoire connaît des changements notables dans la filière anacarde à l'initiative de Son Excellence Monsieur le Président de la République Alassane Ouattara, qui a transformé de façon notable notre économie et a amélioré les conditions de vie des populations aussi bien rurales qu'urbaines dans les zones de production.

Le cadre institutionnel de la filière anacarde, qui est salué par tous les partenaires techniques et financiers a permis de faire croître de façon significative les volumes de production qui sont passés de **450 000 tonnes** en 2012, à plus de **1,5 million de tonnes en 2025**. Les recettes d'exportations ont atteint plus **1000 milliards de FCFA** en 2025.

- **Mesdames et Messieurs,**

La Côte d'Ivoire se positionne, depuis 2021, comme leader mondiale de production et d'exportation de noix de cajou brut, avec plus de **25% de la production mondiale**.

Sous la conduite du Président Alassane OUATTARA, de profondes et audacieuses réformes ont été menées ces dernières années en vue de favoriser le développement durable de la filière.

Ces réformes ont porté d'une part sur la restructuration de la filière et le soutien aux producteurs pour améliorer la qualité et la productivité, pour faciliter le stockage ainsi que la commercialisation des noix. En outre, il a été mis en place un écosystème favorable à la transformation locale du cajou, avec l'émergence d'une véritable industrie locale portée par des nationaux.

Ainsi, Grâce aux projets et réformes mis en œuvre, notamment la construction des zones agro-industrielles dédiées à l'Anacarde dans les zones de production, le taux de transformation locale de la noix de cajou est passé de **2% en 2011**, avec moins de **10 000 tonnes transformés** à plus de **42% en 2025**, avec plus de **660 000 tonnes de noix de cajou transformés**.

On dénombre, à cause du dynamisme des producteurs, plus de **trente-sept (37) usines** installées dont vingt-quatre (24) détenues à plus 50% par des Ivoiriens.

Ce sont près de 20 000 emplois directs, dont près de 66% sont des femmes. Quand on regarde de près, cela nous confère une solidité dans l'emploi des jeunes et des femmes.

Honorables, distingués invités,

Le Président de la République a toujours affirmé son engagement pour une amélioration continue des revenus des producteurs. Le coût de développement de la filière Cajou et le Fonds d'Appui à la Commercialisation mis en place pour soutenir la production et la commercialisation de l'anacarde ont démontré leur présence dans les moments difficiles.

Quand un producteur de Cajou, fait des cultures intégrées cajou-coton-vivriers, il peut être assuré d'un revenu qui lui permette de vivre décemment et faire face à certaines obligations sociales.

C'est pourquoi, au-delà des noix, nous encourageons les initiatives pour **le développement de l'économie circulaire** dans la filière cajou en vue de valoriser les produits dérivés.

Je vais citer quelques exemples pour vous montrer qu'au-delà des noix que nous recherchons, il y a d'autres possibilités qu'offre la culture du Cajou.

Premièrement avec la coque du cajou, nous pouvons produire de l'énergie par la Biomasse, l'huile industrielle, et beaucoup d'autres choses.

Nous pouvons produire des huiles, des sirops, des boissons alcoolisées, fermentées, des confitures, avec la pomme de cajou.

Quant à la noix de cajou elle-même, son utilisation est multiple. C'est un aliment polyvalent, qui peut être consommé de plusieurs

manières : sous forme crue, sous forme grillée, salée, sucrée, aromatisée. En cuisine on peut l'utiliser pour faire différentes sauces, en dessert et au petit déjeuner sous forme de gâteau, de yaourt, de glace, des biscuits, des pains, de beurre ... On peut l'utiliser sous forme de glace en faisant le lait de cajou.

La noix de cajou peut également servir dans la fabrication de produits cosmétiques.

J'en appelle donc au nom du Président de la République Alassane Ouattara à l'engagement du Conseil, des acteurs de la filière, des jeunes entrepreneurs qui sont très imaginatifs pour explorer la valorisation des dérivés du cajou, notamment les boissons, les snacks, les huiles et produits cosmétiques, que je viens de le dire, pour une meilleure productivité de la filière et une meilleure intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

L'avenir de la filière anacarde est très prometteur, car nous sommes engagés à travailler pour que les producteurs soient solidement assis au plan social.

Le Gouvernement va renforcer ses efforts pour tenir sa position de leader mondial dans le secteur tout en favorisant le **développement d'une véritable économie circulaire**. *L'économie circulaire c'est l'économie par laquelle nous utilisons la noix de cajou sous ses différentes formes.*

Il s'agit également de réduire les coûts d'intermédiation en travaillant à pénétrer directement les grands marchés mondiaux.

Les réformes doivent se poursuivre pour renforcer les acquis. Les mécanismes de régulation et de commercialisation en place ont fonctionné durant la campagne 2025.

Quand il y a eu les taxes aux Etats Unis et que les différents pays importateurs qui achetaient avec notre pays avaient des difficultés et hésitaient à acheter les noix de cajou ici, le Président de la République a pris ses responsabilités et nous avons dégagé les

moyens nécessaires pour que nos braves populations ne soient pas en difficulté. Et Monsieur le Directeur Général du Conseil Coton, Anacarde, Karité, a joué pleinement son rôle pour que les attentes de nos populations soient à la hauteur de leur espérance.

Mes Frères et mes Sœurs, la Côte d'Ivoire est en marche grâce à vous et grâce à vous la Côte d'Ivoire tient son rang, nous serons toujours à vos côtés soyez-en sûrs.

J'invite donc tous les acteurs de la commercialisation au strict respect du prix. Le prix plancher c'est un prix minimum. Nous demandons au Directeur d'être vigilant sur le terrain afin que tous les acheteurs respectent ce prix et que tous les adhérents de l'association aient l'opportunité d'être prêts à intervenir à temps voulu.

Je souhaite une fructueuse campagne 2026 à tous les acteurs de la filière cajou.

Je vous remercie